

FAQ sur l'Appel à Service pour la Réalisation d'une Série Documentaire sur la Jeunesse (TCHAD)

INFORMATIONS SUR LE PROJET – Zones d'Intervention et Jeunes à Impliquer

- 1- Existe-t-il un TDRs ou une note conceptuelle du projet « Jeunesse en Action pour l'Avenir du Tchad ! » en question ?
Les informations sur le projet sont disponibles au lien :
<https://acra.it/cosa-facciamo/aree-di-intervento/ciad/gioventu-in-azione>
- 2- Quels sont les lieux de missions prévues ?
Lieux de missions : Tchad : Provinces de N'Djamena, Moyen Chari, Lac, Kanem, Borkou, Ouaddai.
- 3- Les participants des focus groupes sont préalablement identifiés par ACRA ou ça sera au prestataire de mener l'identification ?
L'équipe du projet d'ACRA pourra faciliter l'identification et les échanges avec les jeunes et leurs OSC.

FORMAT SERIE DOCUMENTAIRE ET STORYBOARD

- 1- L'appel concerne la production de genre documentaire, qu'est-ce que ça veut dire ?
Le format peut être du genre non-fiction + fiction, l'animation aussi peut être considérée, si la proposition est adéquate et originale. L'importante est qu'ils soient représentés des situations et des épisodes de vie réelle auxquels les jeunes tchadiens sont confrontés, des récits qui peuvent être engendrés de l'expérience et la connaissance directe de la réalité tchadienne, de la collecte d'entretiens sur le terrain, etc.
- 2- Qu'est-ce qu'on entend par storyboard ?
Avec « storyboard » on ne se réfère pas à la représentation de chaque épisode, mais on entend l'idée de la structure narrative et, si possible, un exemple de quelques scènes clé de la série, sinon de façon visuelle, au moins de façon narrative.

TEMPS, MISSION ET LOGISTIQUE

- 1- Temps de réalisation :
Le calendrier fourni dans les TdR est indicatif et pourra être revu au besoin avec le cabinet retenu. La période de tournage indiquée est entre mi-mai et juillet, le réalisateur retenu nous fournira le plan de travail et les temps nécessaires pour le tournage. L'important est que la série finalisée nous soit délivrée au plus tard fin septembre 2024.
- 2- Personnel local :
On demande l'implication de réalisateurs locaux pour l'implémentation du projet.
- 3- Combien des jours la mission doit durer ? Combien de personnes doivent être impliqués dans l'activité ?

Ça constitue une partie fondamentale de la proposition du plan de travail que le réalisateur doit nous fournir

DUREE ET DIFFUSION DE LA SERIE :

- 1- Durée :
Chaque épisode doit avoir une durée maximale de 30 min.
- 2- Diffusion :
Les accords pour la diffusion de la série avec les télévisions nationales et les entreprises de transport locales seront conclus une fois la sélection terminée. La présentation d'un plan de diffusion sera évaluée comme un atout.

FAQ su Gara d'Appalto per la Realizzazione di una Serie Documentaria sulla Gioventù (Ciad)

INFORMAZIONI SUL PROGETTO – ZONE D'INTERVENTO E GIOVANI DA COINVOLGERE

- 1- Esistono dei TdR o una concept note del progetto "Jeunesse en Action pour l'Avenir du Tchad!"?
Le informazioni sul progetto sono disponibili al link:
<https://acra.it/cosa-facciamo/aree-di-intervento/ciad/gioventu-in-azione>
- 2- Quali sono i luoghi previsti per la missione?
La missione si svolgerà in Ciad, nelle seguenti province: N'Djamena, Ouaddai, Moyen Chari, Lac, Kanem, Borkou.
- 3- I partecipanti ai focus group saranno scelti da ACRA o dal consulente?
Il team di progetto ACRA potrà facilitare l'identificazione e gli scambi con i giovani e le loro organizzazioni.

FORMATO DELLA DOCU SERIE E STORYBOARD:

- 1- Che si intende per stile documentario?
Il formato può essere del tipo fiction + non fiction, non si esclude la tecnica d'animazione, se la proposta è valida ed originale. L'importante è che si rappresentino situazioni ed episodi di vita reale che i giovani ciadiani si trovano ad affrontare, racconti che possono nascere da esperienza e conoscenza diretta della realtà ciadiana, da raccolta di interviste sul campo, etc.
- 2- Cosa si intende per storyboard?
Per "storyboard" non intendiamo la rappresentazione di ogni episodio, bensì l'idea della struttura narrativa e, se possibile, qualche scena chiave della serie, in forma visiva o, perlomeno narrativa.

TEMPI MISSIONE E LOGISTICA:

- 1- Tempi di realizzazione:
Il calendario presente nei TdR è indicativo e potrà essere rivisto secondo necessità con la società scelta. Il periodo indicativo per le riprese è tra metà maggio e luglio, ma sarà compito del videomaker indicare il piano di lavoro e i tempi necessari per le riprese.

ACRA

via Lazzaretto 3 - 20124 Milano, Italia
T +39 02 27000291 - F +39 02 2552270
www.acra.it CF 97020740151

Bureau de Représentation au Tchad
Quartier Moursal, Avenue Kondol, Rue 5088,
BP 1099 N'Djamena - Tchad

- 2- Personale locale:
È richiesto il coinvolgimento di videomaker locali per implementare il progetto.
- 3- Durata della missione e numero di persone da coinvolgere:
Costituisce parte fondamentale della proposta di piano di lavoro che presenterà il regista.

DURATA E DIFFUSIONE

- 1- Durata:
La durata massima di ogni episodio è di 30 minuti.
- 2- Diffusione :
Gli accordi per la diffusione della serie con le televisioni nazionali e le imprese di trasporto locali saranno conclusi a selezione ultimata. La presentazione di un piano di diffusione sarà valutata positivamente.